

BILAN DE COMPÉTENCES

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la session, le stagiaire sera en capacité de :

- définir ou préciser un projet professionnel
- trouver une orientation
- déterminer la faisabilité de son projet
- se positionner dans son environnement professionnel et sur le marché de l'emploi

Programme

Phase préalable :

- présentation de la démarche, des outils, de la méthodologie, du déroulement et de la structure
- analyse de la demande

Phase préliminaire :

- informer des conditions de déroulement du bilan
- définir et analyser la nature de vos besoins
- confirmer votre engagement dans la démarche

Phase d'investigation :

- identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles
- analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels
- déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle
- recenser les facteurs susceptibles de favoriser la réalisation de votre projet professionnel

Phase de conclusion :

- prendre connaissance des résultats de la phase d'investigation
- prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet
- co-rédaction et remise de la synthèse finale

Suivi à 6 mois - post-bilan :

Un suivi à 6 mois est proposé au bénéficiaire. L'objectif est de recadrer le projet professionnel si nécessaire, éventuellement de modifier le plan d'action et de donner une méthodologie d'analyse au bénéficiaire.

Méthode et outils pédagogiques

Pour l'essentiel, les outils et méthodes utilisés sont :

- les entretiens individuels
- les tests et les questionnaires
- les outils d'aide à la réflexion : supports/documents
- les ressources logistiques et les recherches documentaires

Évaluation : remise d'une synthèse écrite et bilan de suivi à 6 mois.

Délai d'accès

7 jours à 2 mois selon le mode de financement.

Tarifs

- POUR UN PARTICULIER :

- à titre personnel : 1 681 €



Finalités

Ce bilan est une démarche personnelle et volontaire qui a pour objectif de vous permettre d'analyser et valoriser vos compétences tant professionnelles que personnelles, ainsi que vos aptitudes et vos motivations.

Public visé

Les salariés du secteur privé et du secteur public, les demandeurs d'emploi.

Pré-requis

Aucun pré-requis en dehors des conditions d'accès.

Durée et modalités

24 heures maximum, réparties généralement sur plusieurs semaines (sur 2 à 3 mois), sous forme de rendez-vous individuels de 2 ou 3 h (présentiel et/ou distanciel).

Dates

À définir en fonction de votre demande

Lieu de la formation

Centre Social du Chemillois

5 rue de la Gabardière - Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Nombre de bénéficiaires

1 seule personne à la fois

Intervenantes

Emmanuelle BREMAUD et Laurence HUGOT, conseillères qualifiées, habilitées à l'utilisation d'outils d'aide à l'orientation reconnus.

Rappel du cadre légal

- Articles L.1233.71 ; L.6313-4 et R.6313-4 à 8 du Code du Travail
- Arrêté du 31/07/09 relatif au BDC
- Loi N°2018-771 du 5/09/18
- Décret n°2018-1330 du 28/12/18